

<http://www.agoras2019.fr/spip.php?article99>



Conférence

Pratiques transfrontalières de loisirs

- Organisation des agoras -



Date de mise en ligne : mardi 11 décembre 2018

Copyright © AGORAS 2019 LORRAINE - Tous droits réservés

Pratiques transfrontalières de loisirs

Dans des territoires qui ont été façonnés par le travail productif, le loisir s'inscrit dans le « temps libre », le « temps qui reste », un temps qui s'insère entre les temps contraints du quotidien.

Cette disponibilité temporelle autorise, entre autres, le divertissement diurne mais aussi nocturne dans des équipements permanents, sur des scènes nationales ou lors d'événements festifs ou culturels.

En quoi, les frontières sont-elles génératrices d'un dépaysement de proximité ?

Post-scriptum :

[Biographie de Colette Renard-Grandmontagne](#)